

Chapitre de Moncton de l'IPFPC, Région de l'Atlantique

PROCÈS-VERBAL de la réunion de l'exécutif du chapitre

Le 9 janvier 2020

Endroit : Gusto Italian Grill & Bar, Moncton, N.-B.

Sont présents :	Sont absents :
Ginette LeBlanc (VFS/ARC ret.), présidente intérimaire Francis Poirier (CS/SPC), trésorier Kelly MacKinnon (VFS/ARC), secrétaire Frederic Basque (CS/SPC), membre actif Isabelle Chabot (SH/SCC), membre active Mike Dixon (CS/EDSC), membre actif Fernand Hébert (SP/ECCC), membre actif Thane Reeves (CS/MPO), membre actif Gerry Saunders (SH/SCC), membre actif	Matt Lee (NR/TC), membre actif

Points à l'ordre du jour

La réunion est ouverte à 17 h 40. Ginette LeBlanc, présidente par intérim, préside la réunion. Kelly MacKinnon, secrétaire, rédige le procès-verbal.

Points permanents

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour a été envoyé aux membres de l'exécutif avant la réunion.

- **MOTION n° 1** — Fred propose, avec l'appui de Gerry, d'adopter l'ordre du jour – **Motion adoptée.**

Approbation du procès-verbal précédent

Le procès-verbal de la réunion de l'exécutif du 19 novembre 2019 tenue par téléconférence a été envoyé aux membres de l'exécutif avant la réunion.

Mike Dixon demande aux membres ce qu'ils pensent de la tenue de réunions par téléconférence. Gerry estime qu'il est difficile d'entendre tout le monde, les gens s'interrompant ou parlant tous en même temps. Dans les réunions en personne, on peut faire signe quand on veut parler. Ginette suggère de convenir d'une façon de procéder pour les intervenants si nous décidons d'utiliser de nouveau cette méthode.

- **MOTION n° 2** – Thane propose, avec l'appui de Mike, d'approuver le procès-verbal de la réunion du 19 novembre 2019 – **Motion adoptée.**

Rapport du président

Jean Trahan (président) a annoncé sa démission de l'exécutif du chapitre de Moncton lors de la rencontre du temps des fêtes du 4 décembre 2019. À titre de vice-présidente, Ginette assumera la présidence jusqu'à l'AGA d'avril 2020.

Ginette indique avoir reçu un courriel l'informant que Jean Trahan n'est plus délégué syndical pour la Région de l'Atlantique.

Ginette note que nous devrions nommer un vice-président jusqu'à l'AGA.

- **MOTION n° 3** — Mike propose, avec l'appui de Kelly, que Gerry Saunders assume la vice-présidence à titre intérimaire jusqu'à l'AGA en avril 2020 — **Motion adoptée.**

Kelly demande à Ginette si c'est elle qui reçoit maintenant les communications de l'IPFPC, à la suite de la démission de Jean. Le problème est que Jean n'a pas avisé l'IPFPC de sa démission et que les courriels du Chapitre sont peut-être envoyés à son adresse de travail, qui n'est plus valide. Kelly fait remarquer que sur le site web de l'IPFPC Jean est toujours le président. Ginette indique qu'elle n'a reçu qu'un seul courriel, concernant le renouvellement du mandat des délégués syndicaux, mais qu'elle n'a pas eu le temps de l'examiner.

- **POINT DE SUIVI :** Kelly enverra un courriel à Jean pour lui demander s'il a reçu des courriels pour le Chapitre depuis sa démission, et si c'est le cas, de les lui transmettre.

Francis suggère que quelqu'un contacte Eileen Tipping de l'IPFPC pour s'assurer que leurs données sont à jour sur les personnes qui devraient recevoir des courriels.

- **POINT DE SUIVI :** Kelly enverra un courriel à Eileen Tipping, avec le procès-verbal de cette réunion, pour l'informer des changements à l'exécutif. Catherine Pinks sera en copie conforme pour ce courriel.

Rapport du trésorier

Le rapport financier a été téléchargé sur Google Drive avant la réunion.

- **POINT DE SUIVI :** Kelly enverra une copie du rapport financier à Ginette, car elle n'a pas d'adresse électronique ipfpc.ca et ne peut pas accéder à Google Drive.

Francis indique que le coût de l'activité sociale du temps des fêtes a été de XXX\$, répartis comme suit : XXX \$ pour la nourriture, XXX \$ pour le divertissement, XXX \$ pour les boissons (XXX \$ moins XXX \$ versés par Kim Skanes) et XXX \$ pour les prix de présence et les fournitures. Nous avons récolté XXX\$ pour la Banque alimentaire grâce au tirage 50/50 — l'argent a été déposé à notre compte et un chèque a été émis à l'ordre de l'organisation. Isabelle a fait la présentation au nom du Chapitre. Les intérêts perçus depuis le dernier rapport en octobre s'élèvent à XXX \$.

Le total en banque au 31 décembre 2019 est de XXX \$.

Il y a deux points en suspens pour la banque. Le premier est le dépassement pour la réunion du 24 mai 2019 pendant le Conseil régional de l'Atlantique. Francis indique qu'il pense que Jean cherche à savoir s'il y a un autre fonds dans lequel nous pourrions puiser pour financer ce dépassement.

Selon le procès-verbal de la réunion du 29 octobre 2019 : « *Point de suivi de la dernière réunion — Francis devait demander s'il y avait un autre fonds dans lequel nous pouvions puiser pour rembourser le dépassement de la réunion du 24 mai 2019. Notre total pour le repas, pour les membres de l'exécutif présents, était supérieur à l'indemnité journalière par personne pour le souper. Francis a examiné nos statuts et n'a rien trouvé. Le montant excédentaire de XXX \$ sera couvert par les fonds du Chapitre.* » Le rapport financier a été adopté lors de la réunion.

- **POINT DE SUIVI :** Kelly demandera à Kim s'il y a quelque chose de disponible pour couvrir ce dépassement.

Le deuxième point en suspens concerne la réunion de l'exécutif du 30 septembre 2019, pour laquelle le remboursement a été refusé par l'IPFPC, car il s'agissait de notre 7^e réunion de l'année civile et nous n'avons droit à un remboursement que pour six réunions dans l'année.

Selon le procès-verbal de la réunion du 29 octobre 2019 : « *Francis, Jean et Kim ont été en discussion avec l'IPFPC national. Notre 6^e réunion a eu lieu à St. John's, où nous étions tous en déplacement et, à ce titre, nous avons tous droit à une indemnité journalière pour le souper. Ils ont demandé à l'IPFPC de traiter cette réunion comme un remboursement de notre indemnité de repas et de traiter la réunion de septembre comme notre sixième souper-réunion. Francis fera rapport à notre prochaine réunion sur l'état d'avancement des discussions.* »

- **POINT DE SUIVI :** Kelly demandera à Kim s'il y a eu une décision à ce sujet.
- **MOTION n° 4** — Francis propose, avec l'appui de Ginette, d'accepter le rapport financier du 31 décembre 2019. — **Motion adoptée.**

Gerry demande à Francis ce qu'il en est des signataires autorisés, et s'il y a lieu d'apporter des changements avec la démission de Jean. Francis répond que les signataires autorisés sont Francis, Fred, Ginette et Mike. Jean n'a jamais été ajouté comme signataire autorisé. Une copie de nos signataires autorisés se trouve sur Google Drive.

Conseil régional de l'Atlantique

Mike indique que le Conseil régional de l'Atlantique se tiendra les 29 et 30 mai 2020 à Fredericton, N.-B. Francis indique que nous aurons un nouveau président d'ici là, après notre AGA en avril, et qu'il devra assister à la réunion des présidents de chapitre le vendredi matin (29 mai) du Conseil, avant l'assemblée générale de l'après-midi.

Ginette n'a pas encore reçu de courriel concernant les délégués, mais elle s'attend à en recevoir un bientôt. En 2019, nous avions 12 délégués, dont un de plus, car Kentville n'avait pas eu besoin de toutes ses places, et c'était notre tour de recevoir une place supplémentaire. Ginette fait remarquer que nous aurons au moins 10 places de délégués. Il est également noté que Matt, étant membre de l'exécutif de la Région de l'Atlantique, aurait automatiquement une place au Conseil. Donc, si nous ne recevons que 10 places de délégués, les autres membres de l'exécutif pourront tous y assister, s'ils le souhaitent. Ginette nous fera savoir quand elle recevra le courriel concernant l'attribution des places de délégués.

AGA du Chapitre

Ginette sera absente du 4 au 18 avril 2020, nous devons donc tenir compte de ces dates pour déterminer la date de l'AGA. Il est décidé de tenir l'AGA le mercredi 1^{er} avril 2020, selon la disponibilité d'un lieu et d'un conférencier.

- **POINT DE SUIVI :** Kelly contactera Kim Skanes pour voir si elle-même ou un remplaçant serait disponible.

Isabelle fait remarquer qu'il serait peut-être bon d'inviter Carolyn Hines à prendre la parole, en tant que présidente du Comité de formation, si Kim n'est pas disponible. Carolyn pourrait informer les membres de la formation disponible pour les délégués syndicaux et les délégués syndicaux éventuels.

Kelly fait remarquer qu'elle a reçu un courriel après notre AGA 2019 de la part du gestionnaire de l'hôtel Wingate à Dieppe, proposant un devis pour les activités à venir.

- **POINT DE SUIVI :** Kelly contactera l'hôtel Wingate pour obtenir un devis.
- **POINT DE SUIVI :** Ginette contactera le Crowne Plaza pour obtenir un devis.
- **POINT DE SUIVI :** Kelly préparera l'avis et l'enverra à Ginette pour la traduction. Francis demande que l'avis soit également envoyé à l'exécutif pour approbation, avant sa diffusion.

AGA DE L'INSTITUT

Rien à signaler.

Rencontre sociale du temps des fêtes

On discute de la rencontre sociale du temps des fêtes. Il y avait 108 participants, plus quatre membres de l'exécutif qui avaient précédemment refusé le repas pour faire de la place à d'autres membres. Quatre membres ont annulé en fin de journée le 4 décembre et des invitations ont été envoyées aux quatre personnes suivantes sur la liste d'attente, mais personne n'était disponible à ce moment-là. Il y a eu neuf absences — des membres qui avaient indiqué qu'ils venaient accompagnés d'un invité, mais qui sont venus seuls. Il y avait 38 non-membres présents, en tant qu'invités. Il restait 5 personnes sur la liste d'attente qui n'ont pas reçu d'invitations, comme l'activité affichait complet. Nous avons payé 125 repas à XXX dollars par personne, taxes et pourboires compris, bien que le restaurant ait fourni suffisamment de nourriture pour 140. Il en a coûté XXX \$ pour les boissons alcoolisées, mais Kim Skanes a payé XXX \$ de ce montant à même son budget. Les coupons pour 5 boissons non alcoolisées/eau ne nous ont pas été facturés.

Les membres de l'exécutif discutent de l'avantage d'offrir un repas aux invités gratuitement. Il est noté que les années précédentes, lorsqu'une contribution était demandée aux invités, nous avions un taux de participation beaucoup plus faible. Les deux dernières rencontres du temps des fêtes il n'y a pas eu de frais supplémentaires pour les invités et la participation a augmenté de manière significative. Un point à noter est que tous les participants ont reçu chacun deux coupons de consommation, alors que l'intention était de ne donner ces coupons qu'aux membres. Comme nous l'avions indiqué par erreur dans le courriel envoyé aux membres, nous avons honoré notre engagement. L'année prochaine, seuls les membres recevront des coupons de consommation.

Quelqu'un suggère de ne réserver ces rencontres qu'aux « membres seulement », mais certains estiment qu'une telle décision dissuaderait de nombreux participants d'y assister. La différence cette année a également été le divertissement — les gens ont pu chanter avec Clinton Fernandes. Les gens sont également restés longtemps après le souper, ce qui n'était pas arrivé les années précédentes.

Enfin, on signale que tout le monde a aimé l'option du tirage 50/50. Les gens s'en informaient dès le début de la soirée — il y a eu un retard dans la vente des billets au début, car beaucoup de gens sont arrivés tôt, avant que les billets et les vendeurs de billets ne soient sur place. Isabelle et Gerry ont vendu les billets et ont dit que les tables étaient en compétition les unes avec les autres, c'était à qui en achèterait le plus. Elle suggère de vendre des billets pour un tirage 50/50 à chaque activité. Le Food Depot Alimentaire a beaucoup apprécié le don de XXX dollars.

Au moment de partir, de nombreux membres ont déclaré que c'était la meilleure rencontre sociale à ce jour! Ils se sont vraiment amusés.

AFFAIRES COURANTES

Liste des contacts des ministères

Kelly travaille toujours à la liste de contacts. Vingt-neuf ministères et organismes sont représentés dans notre Chapitre. Certains ministères ont plus d'une adresse, ils auront donc besoin de plus d'un point de contact. Ces points de contact sont là pour s'assurer que les avis sont affichés sur les tableaux d'affichage dans les lieux de travail. Kelly continuera de travailler à la liste en collaboration avec les membres de l'exécutif pour déterminer les contacts requis.

Activité du centenaire de l'IPFPC

Ginette a laissé des messages au gestionnaire du Dooly's à Riverview, mais elle n'a pas encore eu de nouvelles. Elle le recontactera. Isabelle ne s'est pas penchée sur les coûts, car elle attendait de savoir si nous avions assez d'argent pour organiser une activité. Francis a confirmé que la salle n'avait pas été facturée lors de notre rencontre sociale du temps des fêtes l'année dernière.

- **POINT DE SUIVI :** Ginette contactera de nouveau Dooly's à Riverview pour connaître les disponibilités. Elle s'informerait également de ce qu'il en coûterait pour réserver toute l'installation pour une activité privée.
- **POINT DE SUIVI :** À titre de solution de rechange, Mike communiquera avec le Cercle des journalistes de Moncton pour obtenir un devis pour l'utilisation de leur salle. Ils ont également des tables de billard. Ginette indique qu'ils demandent habituellement XXX \$ pour la location de la salle.
- **POINT DE SUIVI :** Isabelle s'informerait de ce qu'il en coûterait pour des ailes de poulet, de la pizza et un gâteau, afin d'établir le budget de l'activité. Nous prévoyons une assistance d'environ 40 personnes.
- **POINT DE SUIVI :** Kelly se renseignera sur les articles promotionnels pour le centenaire.
- **POINT DE SUIVI :** Francis se renseignera pour obtenir des fonds supplémentaires pour l'activité.

Nous discutons également de la possibilité de lever un drapeau de l'IPFPC le 6 février 2020 à Moncton, à Dieppe, à Riverview et à Memramcook.

- **POINT DE SUIVI :** Gerry s'informerait de la disponibilité des drapeaux. Il s'informerait également de la procédure de lever du drapeau à Dieppe.
- **POINT DE SUIVI :** Kelly contacterait Riverview et Moncton au sujet de leur procédure de lever du drapeau.
- **POINT DE SUIVI :** Isabelle contacterait Memramcook pour connaître leur procédure de lever du drapeau.

TOUR DE TABLE

Isabelle mentionne que nous devrions envoyer une carte à Jean pour le remercier de son travail au sein du chapitre de Moncton. Elle achètera une carte et l'apportera à l'activité du 6 février.

Prochaine réunion : Mercredi 26 février 2020 à 17 h 30 au **Gusto** sur la rue Westmoreland.

- **MOTION n° 5** — Isabelle propose de lever la séance à 19 h 54. Aucun appui nécessaire.